

redoutable en France. Peu fait pour la manier lui-même, il la passa à un jeune et brillant solitaire, Pascal, qui, dans ses dix-huit *Provinciales* (1656-1657), déplaçant habilement la question, écrasa de ses sarcasmes la *morale relâchée* des Jésuites, que les jansénistes regardaient comme leurs plus redoutables adversaires. Dans ces pamphlets, le jeune écrivain faisait bon marché de la vérité; il attribuait à toute la compagnie les erreurs de quelques individus, tronquait, faussait, au besoin fabriquait les textes; mais ils étaient écrits avec une verve impitoyable, et ils firent aux Jésuites des blessures profondes.

Toutefois, si le gros du public prit facilement le change, il n'en fut pas de même du clergé de France. En admettant que la morale des Jésuites fût mauvaise, ce que les *Provinciales* ne prouvaient pas, il ne s'en suivait pas que la doctrine de Jansénius fût bonne, ni qu'elle ne restât fort légitimement condamnée par le Saint-Siège. Aussi, en 1660, l'assemblée du clergé arrêta-t-elle qu'un formulaire d'adhésion à la bulle serait signé non seulement des ecclésiastiques, mais encore des religieux, des principaux et régents des collèges et des maîtres d'école. Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal des Champs, à ce moment sur son lit de mort, protesta contre ce formulaire. Sa sœur Agnès, supérieure d'un autre Port-Royal, à Paris, opposa la même résistance. Ni l'archevêque de Paris, ni Bossuet lui-même, ne purent vaincre l'obstination de ces filles, que l'archevêque, dans un mouvement d'impatience, appela « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons ».

La force publique se mêla alors à l'affaire. Un lieutenant civil suivi d'archers enleva quinze des plus revêches et les dispersa dans divers couvents de Paris. En même temps l'archevêque jetait l'interdit sur Port-Royal des Champs. Un des solitaires, Lemaître de Sacy, fut enfermé à la Bastille. La soumission se fit enfin (1668), et avec la soumission les rigueurs cessèrent.

La paix religieuse, peu sincère, dura trente ans. Elle fut troublée de nouveau gravement en 1702, à l'occasion